



denonciation calomnieuse

Par **bibiche**, le **22/10/2009** à **14:27**

BONJOUR

J'AI DEPOSER UN DOSSIER EN COMMISARIAT POUR DENONCIATION
CALOMNIEUSE (attouchement). ON MA DIT QUE JE DE CRAIS ME FAIRE
REPRESENTAIS PAR UN AVOCAT QUE ME CONSEILLER VOUS . A L'AVANCE JE

VOUS

REMERCIE . RECEVER MES SINCERES SALUTATIONS.